

Le petit Salmbachois

Votre bulletin d'informations communales

N°2
2024



Mairie : 39 rue Principale, 67160 Salmbach
Commune de Salmbach - www.salmbach.fr

Ayez les bons réflexes

Mairie : Sylvie Albenesius : 03 88 94 32 44 / mairie.salmbach@orange.fr / www.salmbach.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 11h, mardi de 13h à 15h, vendredi de 17h à 18h

Agence postale : Marie-Anne Goetz : 03 90 55 38 37 / ap.salmbach@laposte.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h

École : 03 88 53 61 72 / 0672288Y@ac-strasbourg.fr

Presbytère de Salmbach : Abbé Johan-Mario Begliuomini

06 47 67 31 67 / johan.begliuomini@gmail.com

Communauté de communes Plaine du Rhin :

03 88 53 08 20 / contact@cc-plaine-rhin.fr

Office du tourisme Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79

www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin de garde : 03 69 55 33 33

Gendarmerie Seltz : 03 88 94 80 12

Cabinet infirmier Salmbach : 03 88 53 64 65

Ambulances Greiner Niederroedern : 03 88 54 67 72

Ambulances Roland Beinheim : 03 88 86 31 46

ADMINISTRATION

Syndicat des eaux Lauterbourg : 03 88 94 80 67

Centre des impôts Wissembourg : 03 88 54 18 90

INFOBEST PAMINA

Des permanences de la caisse retraite allemande se tiennent dans les locaux de l'INFOBEST PAMINA au 2, Rue du Général Mittelhauser – 67630 Lauterbourg.

Les frontaliers souhaitant obtenir des informations sur leur retraite allemande auront la possibilité de s'entretenir avec un expert de la DRV (Deutsche Rente Versicherung). Les experts sont disponibles de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

La prise de rendez-vous par téléphone (03 68 33 88 00), ou par mail : infobest@eurodistrict-pamina.eu auprès de l'INFOBEST PAMINA est impérative.

Directeur de la publication : Jacques Weigel

Rédaction : Myriam Frison

Conception graphique et impression :
Medialogik France SARL, Drachenbronn

Dépôt Légal : Septembre 2024

Contribution : Sylvie Albenesius, Kevin Etienne,
Rachel Hoffarth, Evelyne Isinger, Laura Schmitt,
Aline Stoltz, Vincent Weigel





Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Nous avons eu l'immense plaisir d'inaugurer enfin notre aire de jeux avec les enfants de l'école, accompagnés de leurs parents, des enseignants, des membres du Conseil municipal et des entreprises qui ont participé à ce bel ouvrage. Un pur moment de bonheur pour nos enfants ou petits-enfants qui peuvent désormais se défouler dans cet endroit central du lotissement. Nous espérons bien entendu que nos jeunes concitoyens prendront soin de cet endroit sous la surveillance de leurs parents.

Notre ouvrier communal, Pascal Brencklé a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2025. Il nous appartient désormais de trouver un successeur qui sache remplir les nombreuses tâches qui peuvent incomber à cet emploi : menuisier, maçon, chauffagiste, paysagiste, agent d'entretien des espaces verts, bûcheron, décorateur pour les fêtes de Noël et de Pâques, bref, quelqu'un qui sache toucher à tout...

Nous procéderons à l'embauche du successeur ces prochains mois avec le désir d'une bonne passation de consignes entre les deux agents concernés.

Par ailleurs, il appartient au Conseil Municipal de faire des choix pour améliorer le travail du nouvel agent en mettant un espace de travail et de stockage à disposition de celui-ci. Nous en profitons pour réfléchir à un meilleur aménagement de notre espace salle des fêtes avec un accès au sous-sol par exemple pour le stockage qui nous fait grandement défaut actuellement, un chauffage rénové et moins énergivore (il date de 1994), des toilettes rénovées, un espace associatif pour permettre aux organisations locales de mieux

disposer de cet endroit et à nos locataires pour les mariages, d'avoir un espace pour les apéritifs. Bref, nous réfléchissons à une amélioration générale de ce bâtiment. Voilà quelques décisions à prendre avant la fin du mandat que vous nous avez confié voilà quatre ans.

Nous proposerons désormais une rubrique de sauvegarde du patrimoine bâti ou autres, qui met à l'honneur des personnes qui font des travaux chez elles ou qui font faire des travaux qui permettent de préserver le patrimoine et les techniques de restauration. N'hésitez pas à nous faire part de vos réalisations afin que nous puissions les mettre en avant dans les prochains bulletins.

Je vous souhaite à tous et à toutes un bel été et une belle reprise en septembre.

*Bien cordialement,
Votre Maire,
Jacques Weigel.*



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire :
Jacques Weigel

Adjoints :
Charles Strasser, Myriam Frison, Rachel Hoffarth

Conseillers :
Arnaud Besnard, André Brencklé, Yann Brencklé,
Eric Duflot, Rémy Forster, Vincent Heilmann,
Camille Isinger, Mathieu Maréchal, Marcel Margraff,
Yvonne Nold, Laura Schmitt

EXTRAIT DES CONSEILS MUNICIPAUX - PÉRIODE DE JANVIER À JUILLET

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF COMME SUIT

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 370 934 €
Recettes : 521 633 €
Résultat de l'exercice : + 150 699 €
Résultat final : + 150 699 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 189 107 €
Recettes : 428 728 €
Résultat de l'exercice : + 239 620
Report 2022 : - 250 890 €
Résultat final : - 11 269 €
Reste à réaliser : - 47 450 €
Résultat global : + 91 979 €

APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 558 063 €
Recettes : 558 063 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 248 809 €
Recettes : 248 809 €
Total budget : 806 972 €

Adopte les taux d'impositions :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,43 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 68,87 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23,66 %

Maintien les taux de 2023 en 2024 soit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,39 %
- Taxe foncière bâti : 31,43 %
- Taxe foncière non bâti : 68,87 %
- Cotisation Foncière Entreprise (CFE) : 23,66%

Approuve le contrat de location de chasse à conclure avec Fabien Schertz pour un loyer de 8 500 € annuel.

Approuve la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet, suite au départ à la retraite de l'agent en place.

Informe :

- que le montant des travaux engagés pour la rénovation du presbytère s'élève à 450 304 € HT soit 540 365 € TTC. Le montant des subventions perçues s'élève à 181 361 € soit environ 40%. Le reste à charge pour la commune est de 268 943 € HT soit 322 731 € TTC. Aucun emprunt n'a été effectué pour cette opération.
- Que le repas des aînés aura lieu le samedi 11 janvier 2025. Initialement prévu le 30 novembre, la date a dû être décalée par manque de disponibilité du cuisinier.

SE CONNAÎTRE : LES GENS DE MON VILLAGE

Salmbach est ravi d'accueillir Annie et Maurice Meyer. En recherche d'un terrain sur Salmbach depuis 2021, ils ont enfin trouvé leur bonheur grâce à un ami et une amitié d'enfance déjà réciproque entre leurs deux mamans. Ils ont acquis ce terrain rue du Foin en octobre 2022. En juillet 2023, tous deux décident de prendre leur retraite. Annie, enfant de la commune a pu retrouver toute sa famille et ses amis d'enfance.

Comme dit Maurice : "*E.T. rentre maison !*"

Les voilà installés et prêts à profiter de leur temps libre en faisant de la marche, du vélo, de la natation, des voyages en bord de mer...

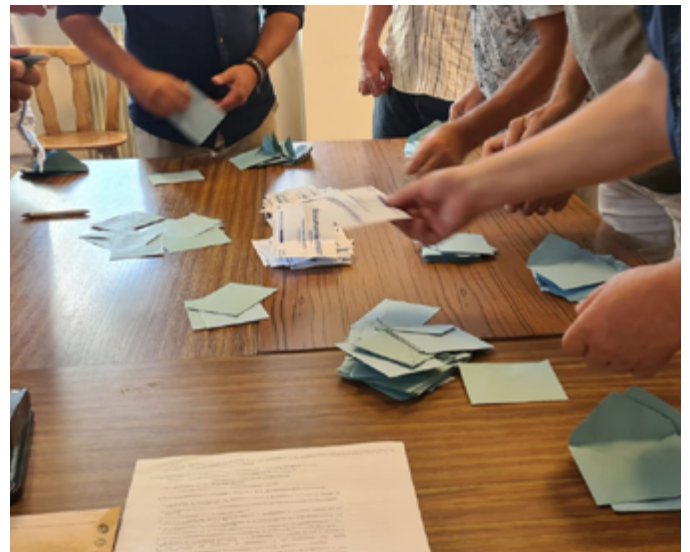


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 30 juin, Salmbach comptait 472 votants inscrits. Pour le second tour, le 7 juillet, le nombre d'inscrits était de 473. Eryn Wingerter qui fêtait ses 18 ans le 6 juillet entre les deux tours s'est bel et bien présentée pour s'acquitter de son devoir civique et a rempli sa tâche avec fierté. Au second tour, la candidate Stéphanie Kochert (Ensemble) a obtenu 171 voix et le candidat Théo Bernhardt (Rassemblement National) en a obtenu 167.



Au niveau de notre circonscription, la candidate Stéphanie Kochert a obtenu 48,56% des voix et le candidat Théo Bernhardt en a obtenu 51,44%; il est désormais notre nouveau député.



FOOD TRUCKS

Fred Truck a cessé son activité de vente de pizzas et tartes flambées à emporter. C'est pourquoi vous ne pourrez plus le retrouver le 3^{ème} mardi du mois sur le parking de la Mairie.

Le Burger Bus reste en place **tous les 1^{er} mardis du mois à partir de 17h30.**

BENNE À PAPIER

Les prochaines dates à retenir sont :

- **du vendredi 11 au lundi 14 octobre** (parking de la salle des fêtes)
- **du vendredi 10 au lundi 13 janvier 2025**
- **du vendredi 4 au lundi 7 avril 2025**
- **du vendredi 4 au lundi 7 juillet 2025**

L'école remercie très sincèrement toutes les personnes qui la soutiennent par ce geste.

Vivre ensemble



LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Nous souhaitons rappeler quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Travaux extérieurs

Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...) sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et 15h à 18h le samedi

Tapage nocturne

Entre 22h et 7h du matin, les bruits et tapages nocturnes sont interdits.

Bien vivre avec les animaux

Déjections canines : les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Pour information, les poubelles près des abribus et à l'aire de jeu sont destinées uniquement aux papiers et emballages.

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tous déchets à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage peuvent être déposés par les particuliers à la déchetterie ou chez Agri-Weigel près de la piste cyclable.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes : une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 m. Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 m.

Entretien des trottoirs et haies

Nous rappelons qu'il incombe aux riverains d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à faciliter la circulation aux piétons. Il en est ainsi dans toutes les communes rurales.

Respecter les lieux publics

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritux, sur tout ou partie de la voie publique, bancs et trottoirs. La commune a pris un arrêté municipal interdisant ces actes. Tout contrevenant est passible d'une amende de 80 €. Ceci est valable également pour les biodéchets déposés devant les conteneurs.



LE MOUSTIQUE TIGRE, QUI EST-IL ?

Le moustique tigre est un insecte qui pique toute la journée et à plusieurs reprises. Il s'est adapté au milieu urbain et pond dans tout ce qui contient de l'eau stagnante. Il est plus petit que ses congénères locaux et qu'une pièce de 1 centime.

Déjà installé dans notre région, il se déplace très peu, 150 m autour de son lieu de naissance. Les moustiques qui vous piquent sont donc nés près de chez vous.



Moustique tigre

Pas d'eau, pas de moustiques !

➔ 5 gestes simples pour éviter sa prolifération

Vider les réceptacles extérieurs



Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie



Ranger les objets à l'abri de la pluie



Nettoyer les collecteurs d'eau



Jeter les déchets



Pour signaler sa présence :
signalement-moustiques.fr



Plus d'infos sur : alsace.eu

Nous vous le rappelons chaque année, la larve des moustiques se développe dans l'eau stagnante.

Pour lutter efficacement contre cet insecte, videz tout ce qui peut contenir de l'eau après chaque pluie : vieux pneus, pots de fleurs, seaux, etc... si vous ne pouvez vider l'eau de pluie parce que le contenant/récipient est trop lourd ou volumineux, couvrez-le soit avec une bâche hermétique, un couvercle ou alors venez en mairie vous procurer, gratuitement, des bandelettes contenant un agent biologique pour traiter les larves de moustiques.

Rétrospective



MARS

Les décorations de Pâques

Retour en image sur les décorations de Pâques dans le village.



AVRIL

Afin de sécuriser le fossé près de l'aire de jeu au niveau de la piste cyclable, un garde-corps a été installé.



Nettoyage de printemps



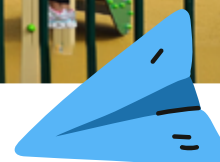
Le 13 avril, s'est déroulé par une matinée ensoleillée, le traditionnel nettoyage de printemps à Salmbach.

C'est dans la bonne humeur que les bénévoles ont participé à cette bonne action. Nous avons pu constater, suite à la maigre récolte que les citoyens sont de plus en plus sensibles à l'écologie, même si certains se permettent de déverser des déchets dans notre forêt comme nous avons pu le constater avec un dépôt sauvage le 28 juin.

Un grand merci aux chasseurs, Michelle et Benjamin (habitants du lotissement), aux jeunes Zoé, Mattéo, Maël et Evan, ainsi qu'aux fidèles toujours présents. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Rétrospective



MAI

Aire de jeu

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre toute nouvelle aire de jeu mardi le 14 mai après la classe. La cérémonie d'inauguration a débuté avec le discours de Monsieur le Maire, remerciant les différents acteurs de ce projet initié par la commission aire de jeu/multisport.

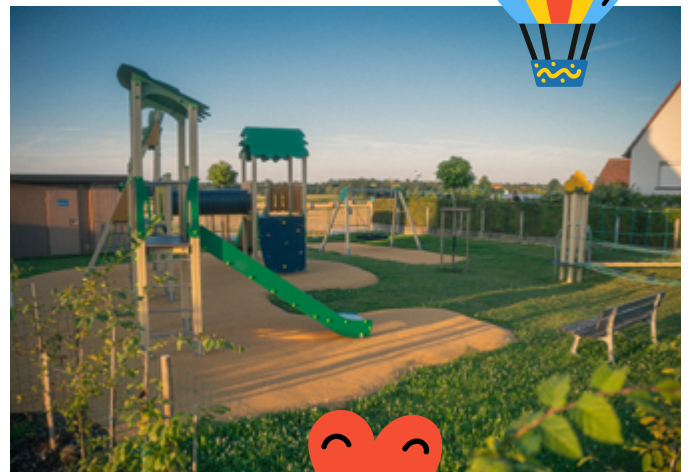
Il s'en est suivi la bénédiction de cet endroit par le Curé Johan accompagné de deux servants de messe, Maël et Baptiste, que nous remercions tout particulièrement.

Le ruban tricolore tenu par bon nombre d'enfants a été coupé et les enfants se sont rués sur l'aire de jeu comme lors d'un départ de course. Les cris de joie ont été entendus dans toute la rue. Un verre de l'amitié a été servi accompagné de *streussel*, *kougelhopf* et pains surprises.

Nous remercions très chaleureusement André Klein qui nous a remis les photos de la construction et de l'inauguration de la précédente aire de jeu en 1997.



Rétrospective



Rétrospective

La fête scolaire

Le 25 mai s'est déroulée à la salle des fêtes, la fête scolaire. Elle a réuni les 38 élèves de maternelle et primaire pour présenter un spectacle sur le thème des jeux olympiques. Les enfants nous ont offert une splendide cérémonie d'ouverture suivie des épreuves d'équitation, un programme de danse aquatique, des jeux de raquettes et de basket pour finir par un chant et une danse bien rythmée.

La soirée s'est poursuivie en dégustant les bonnes tartes flambées et pizzas de Marie et Mathieu Maréchal, pendant que les enfants jouaient dans le château gonflable loué pour l'occasion.



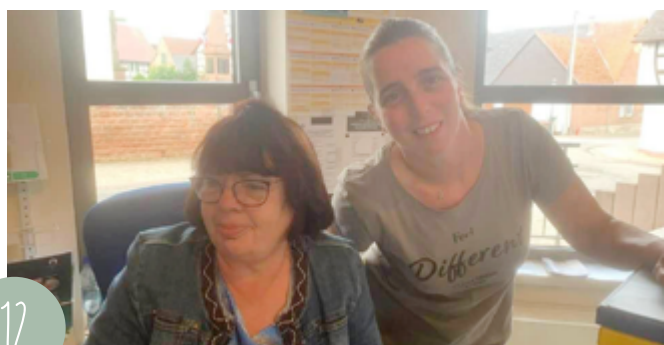
JUIN

Départ en retraite et nouvelle recrue

Notre postière et agente d'entretien, Marie-Anne Goetz a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août.

Nous la remercions très chaleureusement pour le travail fourni pendant plus de 25 ans. Tous les habitants ont pu compter sur son sérieux et ses compétences. Nous lui souhaitons une très belle retraite.

Avant de pouvoir en profiter pleinement, Marie-Anne aura formé sa remplaçante, que nous accueillons avec grand plaisir, depuis le 1^{er} juin, au sein de la commune. Notre nouvelle postière, Mireille Messmer, officie également en tant qu'agente d'entretien et concierge de la salle des fêtes.



JUILLET

Weck un Wurst

La fin de l'année scolaire s'annonce ! Les enfants se sont vu remettre jeudi le 4 juillet, le *Weck un Wurst* à la sortie de l'école.

Monsieur le Maire en a profité pour expliquer aux enfants d'où provenait cette tradition.

Et vous ? La connaissez-vous ?

L'origine de la traditionnelle distribution du « 14-Juillet weck », remonte à l'époque où l'Alsace Lorraine était allemande après la guerre de 1870. De 1871 à la fin de la Première Guerre mondiale, la région célébra donc, pendant trente années, le *Kaiserstag* ou anniversaire de l'Empereur. À cette occasion, les écoliers se faisaient remettre une petite brioche. Cette tradition a été reportée au 14 juillet après la Première Guerre mondiale. Elle marquait également la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été.





Pompier Fescht

Initialement prévu le 6 juillet, le *Pompier Fescht* a dû être reporté suite aux intempéries annoncées.

L'amicale des pompiers s'est très vite organisée pour déplacer et mobiliser les personnes pour le dimanche 7 juillet.

Victime de leur succès, toutes les tartes flambées, knacks et morceaux de gâteaux ont trouvé preneurs dans une cour d'école bien animée avec Maël et Kévin aux platines.



AOÛT

Lauterfescht

Le 11 août dernier s'est tenu le traditionnel Lauterfescht organisé par Salmbach Animations.

Cette fête fut un succès. Trois sangliers, une bonne centaine de grillades, des gâteaux de toutes sortes ont régalé les papilles. La journée a débuté par une superbe messe en plein air. L'animation musicale, le château gonflable comme les promenades à poney ont contribué au succès de la journée.

Bravo et merci à tous les participants,
Les membres de Salmbach Animations.

Rétrospective

Retour en images sur la Lauterfescht



À DONNER

Un habitant du village cède gratuitement un buffet et une colonne bibliothèque.

Merci de prendre contact avec Jean-Charles Howeiller.



COMMANDE DE COMPOSTEUR

Les usagers de la Communautés des communes de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn-les-Bains peuvent acquérir un composteur d'une valeur de 30 € auprès du SMICTOM en remplissant le formulaire dédié. Un bon de retrait vous sera ensuite transmis pour récupérer le composteur à la Communauté de communes. Le montant sera affecté à votre prochaine facture.



APPEL À TÉMOIGNAGES

80 ans de la Libération de Salmbach.

L'an prochain nous fêterons les 80 ans de la Libération. Le cercle des Amis du Patrimoine, associé à la Municipalité de Lauterbourg et villages avoisinants participeront aux préparatifs de ces festivités. Nous appelons à cette occasion toutes les personnes, nos anciens et leurs héritiers à nous contacter pour relater les derniers témoignages de cette époque et à nous présenter, pour les générations futures d'éventuelles photos ou d'objets qui s'y rapportent. Merci de prendre contact avec Rachel Hoffarth.

SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, deux nouveaux passages piétons ont été marqués. L'un à l'entrée du village, route de Oberlauterbach et l'autre à l'entrée de la rue Bellac, en venant de la Rue Principale.



CONTENEUR À BIODÉCHETS

Nous remarquons que des personnes déposent à côté du conteneur leurs sachets de bio déchets.

Ceci est totalement interdit et répréhensible pour "Abandon de déchets sur la voie publique" et naturellement passible d'une amende conséquente.

Nous prions instamment les habitants de ne rien mettre à côté du conteneur par respect pour les gens qui habitent à proximité de celui-ci et par respect aussi pour les personnes qui collectent ces déchets pour le compte du SMICTOM. Lorsqu'un conteneur est rempli on peut se rendre vers le deuxième ou utiliser la poubelle brune dont chaque habitant dispose.

Pour toute réclamation, merci de contacter par courriel le SMICTOM :

biodechets@smictom-nord67.com



QUALITÉ DU TRI

La qualité du tri sur notre commune de Salmbach a été contrôlée le 15 juillet. L'équipe des ambassadeurs du tri a vérifié 208 bacs :

Il y a eu 163 bons trieurs, 40 erreurs de tri et 5 bacs refusés à la collecte soit 2,40 % de refus.

Parmi les refus, il a été observé des sacs fermés, des déchets imbriqués, des mouchoirs/essuie-tout, des cabas, des restes alimentaires, des déchets d'hygiène, des objets plastiques, des objets métalliques, des textiles, des chaussures, des déchets verts, des éponges, de la litière...).

En 2023, le taux de refus sur tout le territoire était de 2,51 %. Merci de veiller à améliorer le tri car un mauvais tri entraîne un surcoût au SMICTOM et qui est naturellement répercuté sur nos factures.

Pourquoi trier ?

Vous triez tous vos emballages...

... ils sont collectés et déposés au centre de tri ALTEM à Strasbourg.

... prêts à être transformés en produits finis (nouveaux emballages ou nouveaux produits).

Les emballages non recyclables sont valorisés énergétiquement.

Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

Ces matériaux sont réduits en paillettes, fondus ou déchiquetés...

Les balles sont acheminées chez un recycleur ou envoyées vers de nouvelles solutions de recyclage en cours de développement.

Au compost

Les déchets de préparation de repas

Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier

Les déchets de jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles

mais aussi en petite quantité :

Tortes, cendres froides, essuie-tout, journaux...

Pensez à vos poules pour les restes de cuisine !

Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes

Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :

Horaires d'hiver :

du 1 octobre au 31 mars de
9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été :

du 1 avril au 30 septembre de
9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Elles sont fermées les jours fériés.

Mémo tri

Les nouvelles règles de tri en vigueur en Alsace du Nord

Objectif : valoriser au mieux vos déchets et réduire les erreurs de tri

Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2023

SMICTOM

Emballages en plastique, métalliques, en carton, briques alimentaires et tous les papiers

Bouteilles, flacons, pots et bocaux

Ordures ménagères

CITEO

54 rue de l'Industrie BP 4008
67160 Wissembourg Cedex
www.smictom-nord67.com
03 88 54 84 00
@SMICTOMNordAlsace

Téléchargez l'appli
Guide du tri



LES CRÉCELLES

Pendant toute la fin de la semaine du carême dès le jeudi soir, les cloches ne sonnent plus en signe de deuil et de tristesse. Ce sont les jeunes qui appellent les fidèles selon la vieille tradition alsacienne aux offices (autrefois uniquement les garçons et à vélo...). Chez nous, ce sont les servants de messe qui perpétuent cette tradition (à pied et encadrés par des adultes). Chacun porte une crécelle en bois appelée Sarr à Salmbach et Ratsch dans les villages voisins. Ils actionnent leurs crécelles et chantent des vieux couplets.

Le matin

Au lever ils vont fait le tour du village en chantant : Le jour commence à blanchir, pour le pauvre, comme pour le riche. Le jour clair ne fait jamais défaut. *Ave Maria. Der Tag fängt an zu bleiche, für den Armen wie für die Reichen der helle Tag nie verzagt, Ave Maria.*

Le midi

Puis ils annoncent l'heure de midi de cette façon. Messieurs, nous voulons vous le dire, la cloche a sonné midi. *Ihr Herrn, wir wollen euch sagen. Die Glock hat zwölf geschlagen.*

Avant les offices

Voici ce qu'ils chantent une demi-heure avant les offices pour appeler les gens à l'église : le très saint corps de Jésus est mis au tombeau : c'est le premier coup pour aller à l'église. *Der hochwürdigste Leib , von Jesus wird in das heilige Grab gelegt. Das erste Mal, in d'kirch.*

Ensuite, juste avant les offices et à très vive allure : C'est la deuxième et dernière fois que vous êtes à la maison. Que celui qui veut aller à l'église courre. *Das zweit und letzte Mal zu Haus, werin d'Kirch will, der lauf.*

La nuit tombante

Enfin, à la nuit tombante, le tour du village se fait avec ce dernier chant : C'est le temps de carême, notre Seigneur Jésus gît au tombeau. Il souffre la peur et l'angoisse. Il souffre une mort amère. *Ave Maria*

Es ist die heilige Fastenzeit wo unser Herr Jesus im Graben leidt, Leidt Angst und Not, leidt bitterer Tod. Ave Maria

Un grand merci à toute cette belle équipe et un grand merci aux généreux donateurs pour leur permettre le financement de leur voyage à Rome.



PAVAGE DE COUR

Christophe Wagner qui a repris voilà quelques années la propriété de Robert Brencklé au 56, rue principale et a entrepris il y a 3 ans la mise en place de pavés anciens dans l'entrée de sa cour et permettant ainsi de garder la majeure partie de la cour enherbée pour profiter de la fraîcheur en été.

Ça n'a pas été une mince affaire de se procurer environ 60 m² de pavés en grès des Vosges négociés et enlevés à Mulhouse, Soufflenheim ainsi que dans le Kochersberg. De nombreux voyages ont été programmés pour les enlever avec sa remorque. Ces travaux ont été entamés voilà 3 ans pendant la période des vacances par lui-même. Il a fallu d'abord décaisser la partie centrale et mettre du concassé sur environ 30 cm. Puis il a procédé à la mise en place d'une rigole centrale pour capter les eaux pluviales. Par la suite la pose s'est organisée par segments puisque les travaux ont été réalisés sur trois étés. À chaque fois, il a fallu fortifier les bords de ces segments pour reprendre l'année suivante. Chaque pavé a été pris en main, évalué car chaque pièce est d'une taille ou largeur différente. Aujourd'hui c'est une très belle réalisation qui fait la fierté des propriétaires et plaisir à voir pour les passants ; le résultat du travail d'une belle équipe familiale.





RESTAURATION D'UN PUIT À BALANCIER

Déjà restauré en 1985, Jacques Weigel, rue principale a entrepris la restauration à l'identique de son puit à balancier : *Schwenkelbrunne* par la société Brauener de Soultz (les seuls puisatiers en Alsace).

En effet depuis 7 générations, Claude le père et Christian le fils perpétuent ce savoir-faire ancestral de cette famille qui fait partie de notre patrimoine et particulièrement ce type de pompe à balancier spécifique à l'Alsace du Nord. Le bois avait malheureusement pourri et Jacques a tenu à faire restaurer ce puit qui lui est très cher et qu'il voyait distribuer de l'eau lorsqu'il était jeune enfant et qu'il passait ses vacances à Salmbach. À noter que le bois de la pompe est du pin sylvestre qui provient du Gimbelhof. Le balancier est quant à lui en chêne de Mattstall. Le rêve de Jacques serait que plus tard, lorsque la commune aura plus de moyens, refaire celui situé devant la Mairie et qui a appartenu à son grand-père Angst qui était propriétaire du jardin attenant à la Mairie. Un patrimoine vivant et un savoir-faire à perpétuer.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : FORGE OUVERTE

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, la journée forge ouverte est reconduite rue Principale à Salmbach (dernière édition en 2022). Vous aurez ainsi l'occasion de redécouvrir une forge authentique qui a rythmé à coup de marteaux sur l'enclume (et parfois quelques mots d'oiseaux tonitrueux), la vie des salmbachois durant 3 générations.

De ce temps-là, personne n'aurait songé à se plaindre du bruit de la forge ou de l'odeur familière de la corne des sabots, tant la population rurale était contente de disposer de forgerons sur place pour réparer leurs outils de travail ou ferrer leurs chevaux pour pouvoir continuer à effectuer les travaux des champs !

Ainsi, **samedi le 21 septembre 2024 de 11h à 17h**, le grand foyer au charbon, 1^{er} outil indispensable du forgeron, sera rallumé par David, qui a parfaitement le profil de l'emploi.

Programme de la journée – accès libre

- Travail du métal
- Explications du cerclage des roues en bois
- Ferrage de cheval
- Démonstration d'un sellier
- Visites guidées en cariole pour découvrir les éléments remarquables de Salmbach inscrits à l'inventaire du patrimoine.
- Des spécialités culinaires sont proposées tout au long de la journée : Dampfnudle (nature ou fourrées), Apfelkiechle, ainsi que des grillades.

